

**Assemblée générale annuelle  
Jeudi 22 mai 2008 à 20h00  
Hôtel de Ville – salle du Conseil général**

**ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2007
2. Rapport du président
3. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes
4. Discussion et adoption des rapports
5. Admission – démission
6. Nominations statutaires :
  - a) du président
  - b) des membres du comité
  - c) des vérificateurs de comptes
7. Activités 2008
8. Cotisations 2009
9. Divers

M. Daniel Brodt, président, ouvre la séance à 20 h 00. Il salue M. Pascal Sandoz, président de la Ville de Neuchâtel, les membres honoraires, MM. Oscar Zumsteg (président d'honneur) et Albert Christen ainsi que les membres des sociétés avec lesquelles nous entretenons d'excellents contacts.

Membres du comité présents :

Mme Sandra Berset (secrétaire aux procès-verbaux) et MM. Daniel Brodt (président), Xavier Grobéty (vice-président et responsable de la tente de la fête des vendanges), Philippe Oberson (caissier), Nicolas Guinand (responsable du 1<sup>er</sup> août et de la coordination des autres manifestations) et Grégory Aellen (responsable du 1<sup>er</sup> mars).

Membres du comité excusés :

Mme Anne-Marie Joray (secrétaire) et M. Thierry Bula (coresponsable du 1<sup>er</sup> août).

Les sociétés excusées sont les suivantes :

- ? ANAT – Association neuchâteloise des Amis du Tramway
- ? Association du Centre de Loisirs
- ? Chœur mixte de la Coudre
- ? Curling Club Neuchâtel-Sports
- ? Groupement des Clubs de Football Corporatif de Neuchâtel et environs
- ? Lyceum Club International de Neuchâtel
- ? Neuchâtel Xamax FC
- ? Red-Fish Cercle des Nageurs
- ? Société de Musique
- ? Société d'Escrime de Neuchâtel SEN

- ? Société Féline Neuchâtel-Jura
- ? Société Nautique Neuchâtel
- ? Société Neuchâteloise des Pêcheurs à la Traîne

La liste des présences sur laquelle les représentants des différentes sociétés apposent leur signature est à disposition sur une table avant d'entrer dans la salle. Le président précise que la convocation a été faite en temps utile et que la présente assemblée générale peut délibérer valablement. L'ordre du jour est accepté tel quel.

## **1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2007**

Une lecture du procès-verbal ne peut malheureusement pas être faite, car ce dernier n'a pas été établi suite à la disparition des notes prises par la remplaçante de la secrétaire aux procès-verbaux. Dès lors le président résume l'ensemble de l'assemblée générale 2007 et propose d'adopter ce rapport tel quel. Cette proposition a été unanimement approuvée par l'assemblée.

## **2. Rapport du président**

Le président rappelle que lors de l'assemblée générale 2007 et conformément à l'article 14 des statuts, le comité ainsi que le président furent réélus pour une durée d'un an. Aujourd'hui c'est l'occasion de remercier officiellement tous les membres du comité de leur engagement et du travail effectué tout au long de l'année écoulée. Il adresse un merci tout particulier au vice-président, M. Xavier Grobéty, qui a assumé une part importante du travail dévolu à la présidence et dont il relève les compétences et le sérieux. M. Xavier Grobéty assure également un maintien à jour des tâches administratives.

### 1<sup>er</sup> mars 2007

Comme pour l'année 2006, nous avons conservé l'emplacement à l'angle Nord-Est du port, emplacement qui convient parfaitement à cette manifestation. A cette occasion, nous avons pu entendre les discours du vice-président du Conseil d'Etat, M. Fernand Cuche, et du Président de la Ville de Neuchâtel, M. Daniel Perdrizat, dont les propos ont d'ailleurs été largement relayés par la presse. Après les discours, nous avons eu droit aux traditionnelles salves d'artillerie à l'issue desquelles la population et les autorités se sont retrouvées sous le préau du collège de la Promenade pour le verre de l'amitié. Pour le déroulement de cette manifestation, le président tient à remercier M. Grégory Aellen dont c'était la grande première pour l'organisation de cette manifestation qui s'est révélée être un grand succès.

### 1<sup>er</sup> août 2007

La fête du 1<sup>er</sup> août 2007 s'est déroulée selon les mêmes modalités que celle de 2006. Aucun changement significatif n'a été opéré quant à l'organisation de cette fête nationale qui s'avère être une belle fête populaire. C'est M. Jean-Pierre Beuret, Président de la Loterie romande qui nous a honoré de sa présence et qui a prononcé le discours officiel. Le message œcuménique a été délivré par M. l'abbé Philippe Baudet. Les feux d'artifices ont été réalisés de manière grandiose pour la deuxième année consécutive par la société Pyro éphémère. Cette année, nous avons pu mesurer la qualité du spectacle fourni par Pyro éphémère car

nous n'avons pas eu à affronter le vent. Pour prendre la mesure de l'enthousiasme populaire, il n'y avait qu'à tendre l'oreille pour entendre la population s'émerveiller du spectacle. Il remercie MM. Thierry Bula et Nicolas Guinand, responsables de la manifestation.

#### Fête des vendanges 2007

Depuis quelques années maintenant, l'ASVN peut compter sur M. Xavier Grobéty et sa garde rapprochée pour la tenue de la tente ASVN à la fête des vendanges. Le succès rencontré dans la tente ASVN nous encourage à poursuivre dans cette voie pour les années futures et, en 2007, nous avons réalisé une année record, permettant de rémunérer les sociétés à CHF 25.—de l'heure pour chaque personne ayant travaillé pour le compte d'une société. La parole est donnée à M. Xavier Grobéty qui remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à la réussite de cette fête et confirme que l'exercice 2007 fût un grand succès.

#### Divers

Le 7 novembre 2007, nous avons organisé la visite du Musée d'ethnologue qui fut une réussite.

Nous tenons à jour le site Internet [www.asvn.ch](http://www.asvn.ch) que nous vous invitons à consulter régulièrement dans la mesure où il comporte non seulement la liste des sociétés affiliées, mais également l'agenda des principales manifestations ou activités. Merci à nouveau à M. Xavier Grobéty qui s'illustre aussi dans ce domaine.

Par ailleurs, nous avons collaboré avec différentes institutions qui nous ont sollicitées, telles que Neuchâtois, le Parlement des Jeunes, l'Association de revitalisation de la Ville de Neuchâtel et bien d'autres encore.

D'autre part, nous avons le plaisir de vous informer que l'orateur officiel de la manifestation du 1<sup>er</sup> août 2008 sera M. Jean-Frédéric Jauslin, Directeur de l'Office fédéral de la culture.

Pour terminer, il est prévu une visite du musée d'histoire naturelle le 23 octobre 2008.

### **3. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes**

Les comptes sont publiés par le caissier M. Philippe Oberson. Le compte de pertes et profits de l'exercice 2007 est bouclé avec un bénéfice de CHF 3'709.15 qui est viré au capital. Ce dernier s'élève au 31 décembre 2007 à CHF 90'815.20. Le fonds de réserve étant de CHF 6'280.--.

Les vérificateurs de comptes étaient le Lyceum international et la Société Philatélique. M. Gérald Pauchard a fait part du rapport daté du 6 mai 2008 à l'assemblée. Il remercie le caissier pour la tenue avec soins et l'exactitude de la comptabilité. Les vérificateurs remercient également les membres du comité de l'excellent travail accompli durant l'année écoulée.

### **4. Discussion et adoption des rapports**

Le rapport du président et les comptes au 31 décembre 2007 sont acceptés par vote de l'assemblée. Décharge est donnée au comité pour sa gestion durant l'année 2007.

## 5. Admissions – démissions

Société ayant démissionné: Tell Club Neuchâtel

Sociétés exclues pour non paiement des cotisations: Société des Vieux-Industriens et la Région neuchâteloise des Arbitres ASF-ASA.

Nouvelles sociétés :

- ? Association des Amis des caves de la Ville
- ? Association Mail-Mali
- ? Chœur mixte de Saint-Marc
- ? FSG Corcelles-Cormondrèche

**Cave de la Ville** – c'est une nouvelle société dont le but est de faire découvrir les vins de la région neuchâteloise. La société comprend environ 50 personnes et deux dégustations par années sont organisées.

**Mail-Mali** – cette société œuvre en faveur des gens démunis d'Afrique. Les buts sont de construire des écoles, d'engager des aides humanitaires et de créer des parrainages. Il est important de garder un contact direct sur place. Le prochain projet de la société est de créer une banque de céréales.

**Chœur mixte de Saint-Marc** – engagé dans le chant d'église, toutes personnes intéressées à rejoindre le chœur sont les bienvenues.

**FSG Corcelles-Cormondrèche** : il n'y a personne pour la présentation.

Le comité propose l'admission de ces quatre sociétés par vote de l'assemblée. Celui-ci est unanime.

## 6. Nominations statutaires

Le président présente le comité et les vérificateurs de comptes et propose de les réélire pour une année.

M. Daniel Brodt, président.

M. Xavier Grobéty, vice-président et responsable de la tente à la fête des vendanges.

M. Philippe Oberson, trésorier.

Mme Anne-Marie Joray, secrétaire.

Mme Sandra Berset, secrétaire aux procès-verbaux.

M. Grégory Aellen, responsable de la manifestation du 1<sup>er</sup> mars.

M. Nicolas Guinand, responsable de la coordination des autres manifestations et co-responsable de la manifestation du 1<sup>er</sup> août.

M. Thierry Bula, co-responsable de la manifestation du 1<sup>er</sup> août.

Les vérificateurs des comptes sont la société philatélique et le Judo club de Cortailod. Le suppléant est la société des Amis des caves de la Ville.

Ces personnes et sociétés sont élues à l'unanimité par l'assemblée.

## **7. Activité 2008**

Le président rappelle brièvement les manifestations qu'il y a déjà eu durant l'année 2008, celles-ci ayant déjà été détaillées dans son rapport au point 2.

## **8. Cotisations 2009**

Le président rappelle que la cotisation annuelle est restée la même depuis 1972 et propose une fois de plus de ne pas la changer. Celle-ci s'élève à CHF 30.--. L'acceptation à main levée est unanime.

## **9. Divers**

Le président félicite le Fanfare des Cheminots qui fête son 50<sup>ème</sup> anniversaire et celle de La Croix Bleue qui fête ses 125 ans.

Le président rappelle aussi qu'en 2011 la Ville fêtera son 1000<sup>ème</sup> anniversaire et compte sur l'engagement des différentes sociétés pour promouvoir la Ville à cette occasion.

Un membre de l'assemblée présente la Fédération Suisse Théâtrale Amateurs, qui a pour but de favoriser les échanges culturels aussi bien en Suisse que hors de nos frontières. Un congrès annuel est organisé dans différents pays. Cette année, la Suisse, et plus particulièrement la Ville de Neuchâtel, a été choisie. Plusieurs spectacles seront donnés aux théâtres du Passage et de la Poudrière et un souper de gala sera organisé chez Max et Meuron.

Pour terminer le président de la Ville de Neuchâtel, M. Pascal Sandoz prend la parole. Il explique qu'il a été élu à cette fonction il y a près de 32 heures. Il remercie tous les membres présents ainsi que les membres du comité de l'ASVN de leur travail et de leur engagement. Le cœur de l'ASVN bat pour la Ville de Neuchâtel.

M. Daniel Brodt clôt l'assemblée à 20h45 et présente M. Pierre-François Haller, prestidigitateur qui a la gentillesse de nous présenter quelques tours de magie.

Neuchâtel, le 9 juin 2008

La secrétaire du procès-verbal: Mme Sandra Berset